

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le lundi 6 juillet 2020
Heure : 18 h 30
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

Le maire, M. Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. Relevé des présences et constatation du quorum (pendant la pandémie COVID-19)

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Charles Aubé – Maire Adjoint
- Robert Gaudet – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière

Était absent : Néant

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) **Résolution – Adoption de l'ordre du jour**

Résolution : 48-20	Proposée par : Robert Gaudet
	Appuyée de : Charles Aubé
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.	
Pour : 3	RÉSOLUTION ADOPTÉE
Contre : 0	

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverses

- a) Demande de citoyens – Problème d'eau sur la rue des Cèdres et la Rail CN (Non prévu)
Maire Doucet alloue une dizaine de minutes au porte-parole du groupe Marco Scichilone.
*En raison du besoin de distanciation, seulement deux (2) personnes se sont présentées afin de représenter le quartier.
Le conseil reviendra sur la question à une date ultérieure.

- b) Présentation des États financiers 2019 par la firme de comptable APA.
M. Rémi Boudreau fait la présentation et répond à diverses questions.

6. Finance

a) Résolution – États financiers 2019

Résolution : 49-20 **Proposée par : Charles Aubé**
Appuyée de : Robert Gaudet

Que les états financiers 2019 soient acceptés comme présenté.

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution – Conformité de résolutions concernant les transferts de fonds.

Résolution : 50-20 **Proposée par : Charles Aubé**
Appuyée de : Robert Gaudet

En raison de conformer aux normes provinciales en vigueur concernant les transferts de fonds;

Que les membres du conseil acceptent d'éliminer les résolutions 117-19 et 120-19 voté lors de la réunion extraordinaire du 16 décembre 2019;

Et, que les membres du conseil approuvent le transfert de 46 200 \$ au fonds de fonctionnement général à la réserve de capital de fonctionnement général;

Et, que les membres du conseil approuvent le transfert de 48 500 \$ du fonds de fonctionnement du service d'égout à la réserve de capital du service d'égout.

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Résolution – Garderie « Les petits lutins »

Résolution : 51-20 **Proposée par : Charles Aubé**
Appuyée de : Robert Gaudet

Que les membres du conseil autorisent un changement au montant du prix de location pour la Garderie « Les petits lutins » pour le mois de juin 2020 au montant de **350 \$**.

RÉSOLUTION 44-20 (20 avril 2020) :

Que les membres du conseil autorisent un changement au montant du prix de location pour la Garderie « Les petits lutins » pour le mois de mars et avril comme suit :

- Mars 2020 = 350 \$
- Avril 2020 = 0 \$

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Travaux Public / Transport / Environnement

a) Station de pompage sur la rue du Moulin (Emprunts capitaux) :

- i. Prise électrique

ii. Résolution – Bâtisse : toit en tôle

Résolution : 52-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Considérant l'investissement de la nouvelle pompe à la station de pompage sur la rue du Moulin;

Considérant qu'il existe présentement une coulisse au toit de la bâtisse;

Que les membres du conseil accordent un montant maximal de **1 700 \$ plus taxe** du compte de fonctionnement des égouts afin de rénover le toit de la bâtisse de la station de pompage.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

b) Résolution – Plan quinquennal 2020

Résolution : 53-20

Proposé par : Robert Gaudet

Appuyé de : Charles Aubé

Que les membres du conseil adoptent le plan quinquennal 2020.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

c) Résolution – Ponceau sur la rue Adélarde – Variation à la grandeur

Résolution : 54-20

Proposé par : Charles Aubé

Appuyé de : Robert Gaudet

Considérant que le rond-point sur la rue Adélarde occasionne un problème à l'installation d'un ponceau à la longueur maximum habituelle de 80 pieds;

Que les membres du conseil acceptent une variation à la longueur du ponceau au rond-point sur la rue Adélarde (418, rue Adélarde) à la longueur maximum de 95 pieds.

Et, que cette variation est seulement allouée à condition que, dans le cas de besoin d'un puisard (« catch bassin »), les coûts seront défrayés par le propriétaire.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

d) Résolution – Mur de ciment (Parc du Belvédère)

Résolution : 55-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Considérant que le projet touristique au Parc du Belvédère est un projet accepté sous les dépenses de la taxe à l'essence;

Que les membres du conseil accordent le contrat pour le projet du mur de ciment au Parc du Belvédère à V.Pitre Foundation au montant de **25,000 plus taxe**;

Et, que les membres du conseil accordent le contrat pour la liste ci-dessous à **A.T. Roy** pour un montant maximum de **10 000 \$ plus taxe**;

- l'excavation
- gravel
- pierres concassées (« crushed rock »)
- grosses roches sécurisant le stationnement
- tuile de drainage (« drain tile »)
- mains d'oeuvre

Et, que les membres du conseil accordent le contrat pour la fabrication de l'affiche des « Plus belles baies du monde » à **Enseignes Vision** au montant de **1 225 \$ plus taxe**;

Et, que les membres du conseil accordent le contrat de l'encadrage et l'installation de l'affiche à **Goliath** au montant de **1 783.50 \$ plus taxe**.

Total du projet de 34 923.28 \$

Le village regardera à asphalté le bout de la rue du Moulin au Parc du Belvédère en 2021.

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

e) Résolution – Coût pour le nouveau sentier – 1 000 \$ additionnel

Résolution : 56-20

Proposée par : Robert Gaudet
Appuyée de : Charles Aubé

Que les membres du conseil accordent un montant supplémentaire de **1 000 \$** à **A.T. Roy** pour le projet du nouveau sentier au parc du Sportplexe en raison qu'il a dû faire un détournement imprévu, mais nécessaire, dans le sentier.

RÉFÉRENCE :

Résolution 50-20 (Réunion du 21 mai 2020)

Que les membres du conseil acceptent d'accorder le contrat des travaux pour le développement du nouveau sentier au parc du Sportplexe à A.T. Roy au montant de 8 913 \$ (plus taxe : 1 336.95 \$) = **10 249.95 \$**.

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

8. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro

a) Dépôt – Plan des mesures d'urgence du Village de Nigadoo

9. Affaires communautaires et tourisme – Néant

10. Urbanisme et aménagement

a) Rapport – Mai et juin 2020

11. Affaires régionales

- a) Commission des services régionaux Chaleur – Dépôt des états financiers 2019
- b) Dépôt de la proposition - stratégie régionale - sauvetage côtier
- c) Collecte des vidanges :
 - i. Sauvegarde pour les services de collecte : Le comité a choisi R&B Contracteurs.
 - ii. Mises à jour
 - iii. Collecte des matières recyclables – débuté à nouveau le 24 juin à Nigadoo.
- d) Office du tourisme – dépôt du nouveau mandat
- e) Résolution – Office du Tourisme (Tourisme Chaleur) – Nomination au comité

Résolution : 57-20	Proposé par : Robert Gaudet Appuyé de : Charles Aubé
Que les membres du conseil nominent Mme Emilie Dilhac comme représentante du Village de Nigadoo au comité de l'Office du Tourisme Chaleur.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

12. Affaires diverses

- a) Résolution – Annulation de la réunion ordinaire en août

Résolution : 58-20	Proposé par : Robert Gaudet Appuyé de : Charles Aubé
Que les membres du conseil votent en faveur d'annuler la réunion ordinaire au mois août 2020.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) Résolution – Cabanon (échange avec Pointe-Verte)

Résolution : 59-20	Proposé par : Charles Aubé Appuyé de : Robert Gaudet
En raison que le village de Pointe-Verte n'ont plus de patinoire communautaire et n'utilise plus leur cabanon ;	
Que les membres du conseil du village de Nigadoo soient d'accords de prêter le balayeur de rues au village de Pointe-Verte pour une période de 5 ans en échange du cabanon. (L'entente sera en effet dès l'été 2020 jusqu'à en été 2024).	
Suite à l'échéance de l'entente, une nouvelle entente peut être négociée afin d'emprunter le balayeur annuellement à un frais raisonnable (les frais iront contre la dépense de remplacer les grandes broches puisqu'elles sont très dispendieuses).	
AUTRE INFORMATION : Nigadoo est responsable du transport (déménagement à Nigadoo) du cabanon. Pointe-Verte va faire décrocher l'électricité afin de préparer le cabanon pour le transport.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

13. Correspondances – Voir Dropbox

14. Arrêtés et politiques municipaux

- a) Résolution - Politique Municipale No. 010 - ponceaux et fossé

Résolution : 60-20	Proposé par : Charles Aubé Appuyé de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil votent en faveur des changements apportés à la politique No. 010 tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

15. Ressources Humaines

- a) Rapport des employés
- b) Résolution – Révision des assurances santé

Résolution : 61-20	Proposé par : Robert Gaudet Appuyé de : Charles Aubé
En référence à la résolution 08-20 adoptée lors de la réunion du 20 janvier 2020 au sujet d'assurances santé pour deux employés	
<ul style="list-style-type: none">• SunLife seulement : 147.88 \$ x 2 employés = 295.76 \$ divisé par 2 villages = 147.88 \$ par mois pour chaque village (Pointe-Verte et Nigadoo);	
Et, en raison qu'une employée a été refusée sous la compagnie de la SunLife. Mais, acceptée sous la compagnie de la Croix Bleue au montant de 162.54 \$ par mois; une différence de 14.66 \$ divisé par 2 villages = 8.33 \$ par mois de plus par village ;	
Que le conseil municipal approuve l'augmentation tel que soumis par la courtière d'assurance, Mme Vicki White.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

16. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 19 h 53.

Prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 20 juillet 2020 à 19 h.